

Egalité professionnelle hommes-femmes



Swiss Life Asset Managers France publie les résultats de son index Egalité

Date : le 25/02/2020

Conformément aux dispositions de la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018, Swiss Life Asset Managers France a établi son index dédié à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes après information des représentants du personnel et des collaborateurs.

Au titre de l'année 2019, l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de Swiss Life Asset Managers France est de 80 points sur 100.

Indicateurs	Score obtenu	Score maximum
1. Écart de rémunération femmes-hommes	35 points	40 points
2. Écart de taux d'augmentation individuelle	35 points	35 points
3. Nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité	0 points	15 points
4. Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations	10 points	10 points

Swiss Life Asset Managers France est fière de compter 47% de femmes et d'avoir mené une politique aboutissant à une féminisation dans tous ses métiers : de la gestion de valeurs mobilières à la gestion d'actifs immobiliers aussi bien que dans les ventes, le marketing ou les fonctions support. Ainsi, 42% de nos gérants sont des gérantes et les femmes occupent 43% des postes de direction de la société.

Au-delà de ce premier bilan encourageant, Swiss Life Asset Managers France ouvrira cette année des négociations en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cette négociation poursuit notamment l'objectif d'affiner la mesure des écarts salariaux entre les femmes et les hommes et, le cas échéant, de prendre toutes les mesures visant à leur suppression.